



CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS

Département de l'économie et de la formation  
Service de l'agriculture  
Ecole d'agriculture du Valais

Departement für Volkswirtschaft und Bildung  
Dienststelle für Landwirtschaft  
Walliser Landwirtschaftsschule



# Directives usage Grande salle

Pour toutes les réservations effectuées via [sca-restauration-chateauneuf@admin.vs.ch](mailto:sca-restauration-chateauneuf@admin.vs.ch)

## Matériel mis à disposition lors de la réservation de la Grande salle

- 2 frigos à vin, dont 1 frigo pour vos commandes (de façon autonome)
- Verres à vin et à boissons
- Distributeur d'eau plate et gazeuse
- Choix de sirops
- Machine à café
- Boissons chaudes

## Disposition

Pour rappel, les salles sont mises à disposition par l'École d'agriculture selon un modèle défini, affiché sur la porte de la salle. La modification de la disposition est possible et effectuée par l'utilisateur. A la fin de la manifestation, la disposition sera identique à celle reçue et les locaux seront rendus propres. Toutes les casses ou autres problèmes rencontrés doivent être annoncés lors du retour des clés à l'EAV. En cas de non-respect des présentes dispositions, l'EAV se réserve le droit de facturer les frais inhérents au rangement et nettoyage des locaux.

## Restauration

Vos commandes sont installées dans les frigos mentionnés. Merci de bien vouloir compléter vos éventuelles consommations sur votre formulaire de réservation qui sera mis sur place **et de le signer**, afin de valider les consommations prises pour facturation.

## Tri des déchets et rangement de la vaisselle utilisée. Il est possible qu'une autre séance suive la vôtre :

Merci de bien vouloir ranger tout le nécessaire dans les endroits définis, à savoir :

- Verres à vin dans les bacs prévus, à l'envers
- Verres à boisson dans les bacs prévus, à l'envers
- Tasses à café et autres : sur les plateaux jaunes de débarrasage
- Les restes alimentaires peuvent être emportés par vos soins, ou remis dans les frigos
- Les déchets sont à mettre dans les zones de tri concernés

**Nous nous réservons le droit de facturer des consommations qui n'auraient pas été mentionnées correctement si nécessaire, sans avis préalable.**



  
Ludovic Delaloye

Responsable du secteur restauration